



L'an deux mil dix-neuf, le treize juin à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 06 Juin 2019 s'est réuni autour de M. Pascal DELORME, Maire.

Etaient présents : Mesdames LELOUP, SCHULER, TRIKI - Messieurs PLANTEBLAT, DEMANGEOT, MENIN, THUMERELLE, WEBER

Absents : M MAIBACH, M SAILLET a donné pouvoir à M WEBER

Secrétaire de Séance : Mme LELOUP

### PADD

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une réunion de présentation et d'explication avait eu lieu à ce sujet avec un cabinet d'études. Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, prend acte des échanges du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du projet de PLUI.

### UNC

Après avoir pris connaissance du bilan de l'UNC de la section de La Selle Sur le Bied, et après vote à bulletins secrets, 6 voix pour et 3 voix contre, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention à l'UNC.

Il a ensuite voté pour le montant, la somme de 80 € est proposée. Avec 7 voix pour et 2 abstentions, le montant attribué est de 80 €.

### DIVERS

M le Maire présente M TRUFFY, chargé de clientèle AXA qui présente leur mutuelle communale qui pourrait être proposée aux administrés de la commune. Après délibération, le conseil municipal charge M le Maire de signer la convention de partenariat. Une réunion publique sera organisée courant septembre 2019.

M le Maire fait un point sur les travaux de sécurité au Hameau de la Roche.

Le Conseil Municipal donne un accord de principe afin de réaliser des travaux de voirie route de Cenant (route mitoyenne avec Ervauxville).

M le Maire informe que la commission des Fêtes se réunira prochainement pour déterminer le menu du 14 juillet.

Suite à la promotion interne au grade de rédacteur de la secrétaire, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer le poste. A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord et crée le poste de rédacteur territorial à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

M le Maire informe de la visite de M NERAUD, Vice-Président du Conseil Départemental, le 25 juin 2019 à 19h dans la salle de réunions.

La séance est levée à 20h10.

Le Maire,



La Secrétaire,

